



Montreuil, le 17 décembre 2013

Syndicat national CGT Finances Publiques

Case 450 ou 451

263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

• dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80 • Fax : 01.48.70.71.63

Compte rendu de la CAPN B du 10 décembre 2013

MOUVEMENT SPÉCIFIQUE SUR POSTES AU 1/07/2014

Réponses suite aux déclarations liminaires

A la suite des déclarations liminaires (dont celle de la CGT qui figure en annexe de ce compte-rendu), l'administration a répondu sur plusieurs points :

- ▶ Tout d'abord s'agissant du sujet des états généraux abordé dans notre déclaration l'administration n'a fait aucun commentaire.
- ▶ La présidente a déclaré également que le système cible était désormais atteint à 95% mais que nous restions en période de transition. Elle a ajouté qu'il fallait, pour arriver à la cible, abandonner le système Gestion Publique. Elle a reconnu que cela ne serait pas facile pour tous les agents (abandon du droit au retour) mais a précisé que ces derniers étaient avertis depuis 2011. Elle a cependant annoncé que tous les agents classés excellents au titre de la liste d'aptitude allaient recevoir un courrier explicatif.
- ▶ Pour l'administration la difficulté reste la publication du projet de mutation avec un calendrier contraint mais il est hors de question de le décaler de 15 jours.
- ▶ Concernant le sujet de l'affectation équipes mobiles de renfort, quelques groupes de travail sont à prévoir pour affiner le dispositif.
- ▶ **Sur le mouvement spécifique** : La présidente a rappelé que celui-ci intervenait du fait de l'incapacité des mouvements général et complémentaire a comblé les emplois vacants dans les postes qualifiés de « difficiles » (postes isolés, cherté de vie, etc.).

Le timing est difficile avec un séquençement au 01/07 pour le spécifique, alors que le mouvement général revient à nouveau au 01/09.

Selon la présidente, l'affectation à la RAN va peut être changée la donne, même s'il est difficile de juger de l'impact d'un poste spécifique sur l'ensemble de la RAN dont il dépend. Donc prudence...

Elle considère que l'existence de ce mouvement démontre la réelle volonté de l'administration de maintenir certains postes en difficulté et ainsi rendre un service public aux usagers.

Mouvement spécifique au 01/07/2014

Rappel : 30 emplois ont été proposés, situés dans 29 trésoreries, à la suite de la CAPN du 10 octobre 2013

- ▶ 92 agents (77 FGP et 15 FF) ont exprimé 117 choix (99 FGP et 18 FF) : les demandes de 8 agents (3 FGP et 5 FF) portant sur 10 choix étant considérées comme irrecevables, 84 agents ont exprimé 107 choix recevables (59 l'an dernier).
- ▶ 23 postes pour 24 emplois sont pourvus par 24 agents (23 FGP et un agent FF).

Ils seront donc mutés **au 1^{er} juillet 2014** dans les trésoreries suivantes :

| | | |
|-------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------|
| -Veynes (05) | -Le Bourg-D'Oisans (38) : 2 emplois | -Cerdagne (66) |
| -L'escarène (06) | -Mens (38) | -La Clayette (71) |
| -La Tinée (06) | -Villard-de-Lans (38) | -Fresnais-sur-Sarthe (72) |
| -Rance et Rougiers (12) | -Dampierre (39) | -Bozel (73) |
| -Santa-Maria-Siche (2A) | -Lorris (45) | -Vabre (81) |
| -Collinée-Merdrignac (22) | -Dormans (05) | -Darnay (88) |
| -Janville (28) | -Le Mont-Doré (06) | -Saint-Laurent-du-Maroni (102) |
| -Saint-Pons-de-Thomières (34) | -Sauveterre (64) | |

▶ 6 postes n'ont fait l'objet d'aucune demande et restent donc vacants :

| | | |
|---|----------------|--------------------------------|
| -Authon-du-Perche-La Bazoche-Gouet (28) | -Bourmont (05) | -Saint-Julien-en-Genevois (74) |
| -Anglure (05) | -Steny (05) | -Taninges-en-Samoens (74) |

➡ **VOTE :**

Pour : Administration + FO

Contre : **CGT** + Solidaires + CFDT

➡ **Explications du vote :** malgré son attachement à l'existence d'un mouvement spécifique, la CGT vote CONTRE car la situation des effectifs laisse encore plus de postes vacants cette année. De plus, nous considérons que plus de postes auraient dû être retenus par l'administration lors de la CAPN du 10 octobre 2013, ce que confirme l'augmentation du nombre de demandes formulées par les agent-es.





Déclaration liminaire des élus B CAP du 10 et 11 décembre 2013 MOUVEMENT SPÉCIFIQUE

Alors que le Premier ministre achève ses consultations sur la remise à plat de la fiscalité, force est de constater qu'un véritable bras de fer s'est engagé pour lutter contre la mise en œuvre de politiques visant à condamner le monde du travail et les citoyens à l'austérité à vie.

Toujours sous l'aiguillon des classes sociales les plus riches, le Gouvernement veut d'ores et déjà enfermer le débat dans le dogme de la baisse des dépenses publiques. Ainsi, une part des richesses produites toujours en diminution serait prélevée et affectée au financement des dépenses de l'État, des collectivités territoriales mais aussi de la sécurité sociale.

En clair, le Gouvernement entend donc poursuivre son entreprise de démolition des politiques publiques, dans leurs dimensions nationales et territoriales. Pour ce faire elle utilise la Modernisation de l'Action Publique et le nouvel acte de décentralisation, frères jumeaux de la Révision Générale des Politiques Publiques et de la Réforme de l'Administration Territoriale mises en œuvre sous le précédent quinquennat.

En revanche, le Premier ministre n'évoque ni les 130 milliards d'euros estimés de fraude et d'évasion fiscale chaque année, ni même les 20.000 suppressions d'emplois à Bercy ces 10 dernières années qui sont autant de moyens en moins au service des missions de contrôle.

Pour la CGT, il s'agit d'imposer une autre conception des finances publiques pour en faire un véritable outil au service du financement pérenne des services publics. Cela passe par des agent-es des finances publiques qui exercent au sein de la DGFiP des missions centrales, véritablement prioritaires pour l'action publique et la vie en société. En découle, la nécessité absolue de renforcer les moyens humains, matériels et juridiques correspondants. Il faut aussi permettre aux agent-es d'exprimer leurs exigences de voir pris en compte leur besoin de reconnaissance.

Ceux-ci ont exprimé très largement leurs attentes et leurs revendications, lors des «états généraux» des finances publiques qui se sont tenus la semaine dernière. Fort de ce succès une intersyndicale va rapidement se tenir, dans la perspective d'actions locales et nationales.

Pour en venir au sujet de l'ordre du jour de cette CAP, la CGT rappelle tout d'abord, son attachement au respect des règles de gestion, dans le cadre du mouvement général de mutations. Celles-ci sont fondamentales pour les droits et garanties des personnels ainsi que l'égalité de traitement de ces derniers.

Les élus CGT constatent que le mouvement spécifique rencontre un gros succès parmi les personnels en attente de mobilité. Ce sont au total 116 demandes (dont 9 irrecevables) formulées par 92 agents (77 FGP et 15 FF) qui vont permettre de pourvoir 20 postes sur les 29 initialement retenus lors de la CAP du 10 octobre 2013.

Par ailleurs, lors de cette CAP, les élus CGT avaient fortement regretté, au regard de notre attachement à un réseau de proximité de pleine compétence, que d'autres postes remplissant les conditions n'aient pas été retenus.

En effet, les restructurations que connaît notre administration depuis plusieurs années ont mis à mal l'existence de ce réseau par les abandons de missions et les suppressions d'emplois, dégradant les conditions de travail.

Les agents dans les petites structures subissent de plein fouet cette politique et doivent faire face à une pression constante qui nuit grandement à la qualité du service rendu.

De ce point de vue le maintien d'un mouvement spécifique est une bonne chose. Toutefois, cela reste un sujet délicat qui doit être abordé rapidement dans le cadre d'un Groupe de Travail traitant du système cible.